

Les Missions du SAMNA

- Accueillir, soutenir et protéger les MNA qui lui sont confiés.
- Veiller à leur santé, à leur sécurité, à leur éducation et à leur formation.
- Garantir leur information concernant tous les aspects de la vie quotidienne.
- Faciliter leur accès aux droits.
- Accompagner les MNA dans l'élaboration de leur projet de vie.
- Mettre en œuvre l'ensemble des moyens nécessaires afin que leur projet soit engagé et viable à leur majorité.



Espace Alex Brolles
14 chemin de Mauves
43000 LE PUY-EN-VELAY



04 71 05 65 32



ppe@asea43.org



www.asea43.org

SAMNA

Service
d'Accueil
pour Mineurs
Non Accompagnés

■ Pôle Protection de l'Enfance



ASEA 43
Association Sauvegarde
de l'Enfant à l'Adulte

www.asea43.org

Mineur Non Accompagné : MNA

Les Mineurs Non Accompagnés sont des jeunes de moins de 18 ans qui n'ont pas la nationalité française et qui se trouvent sans représentant légal sur le territoire français.

Le SAMNA

Est habilité par le Département de la Haute-Loire pour accueillir 100 MNA.

Il comprend 4 structures d'internat permettant d'accueillir les nouveaux arrivants, deux situés sur Alex Brolles et deux sur Yssingeaux

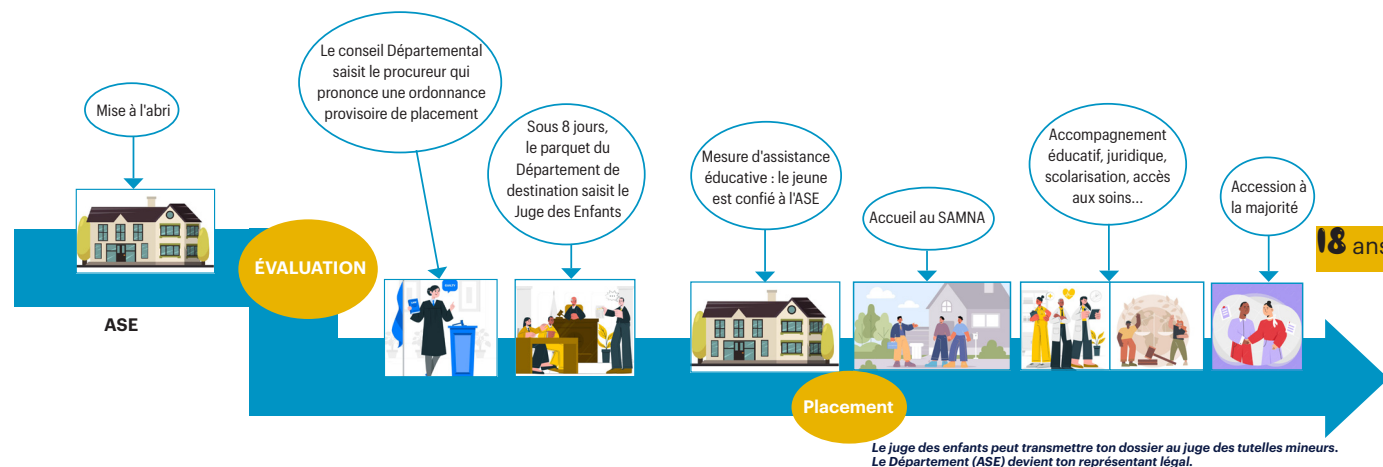
Il comprend aussi des appartements diffus répartis dans les centres villes du Puy-en-Velay et d'Yssingeaux pour accompagner les jeunes vers l'autonomie.

Il propose aux jeunes un accompagnement individuel dans leur quotidien afin qu'ils soient autonomes lorsqu'ils sortiront du SAMNA à l'accession à leur majorité.

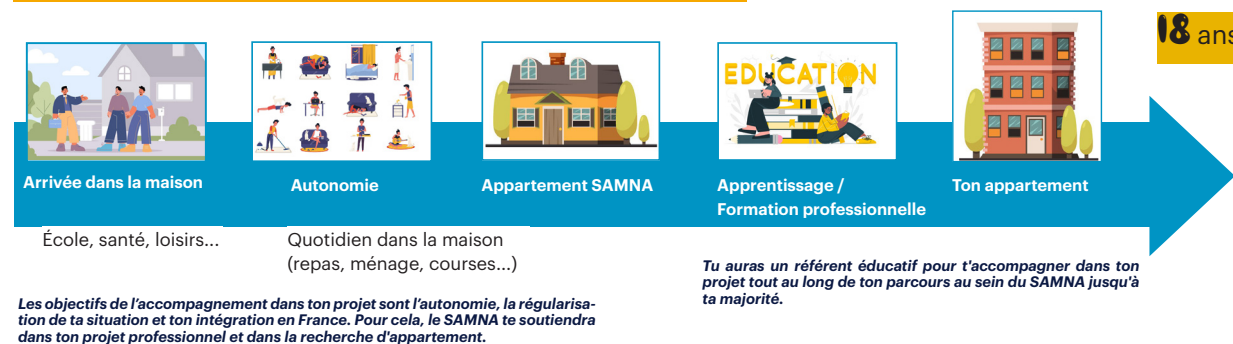
L'Équipe Éducative

- 2 chefs de service qui assurent l'organisation quotidienne du service
- 16 maitre(sse)s de maison qui assurent l'apprentissage de la vie quotidienne
- 8 travailleurs sociaux qui accompagnent les jeunes dans leurs démarches administratives, sociales, scolaires...
- 1 infirmier qui est garant de la santé des jeunes et de leur suivi médical
- 1 psychologue qui veille à l'état de santé psychique des jeunes

Le parcours d'un Mineur Non Accompagné



L'accompagnement au SAMNA



Localisation

